UICN | Comité Français

Communiqué de presse

Liste rouge 2009 des espèces menacées : la France en première ligne au niveau mondial

- 3 novembre 2009 -

D'après les données publiées aujourd'hui par la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées, la France se situe au huitième rang des pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces animales et végétales menacées au niveau mondial. Cette situation est principalement due aux espèces présentes dans les collectivités françaises d'outre-mer, qui abritent une très forte biodiversité.

Avec 778 espèces mondialement menacées présentes sur son territoire, la France a une responsabilité majeure dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité qui frappe la planète. Elle se situe parmi les 10 pays les plus concernés par ce phénomène avec l'Equateur, les USA, la Malaisie, l'Indonésie, le Mexique, la Chine, l'Australie, le Brésil et l'Inde. Les principales menaces pesant sur les espèces sont la dégradation des milieux naturels, la surexploitation, l'introduction d'espèces envahissantes, les pollutions et le changement climatique.

Ce sont les collectivités françaises d'outre-mer, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française en tête, qui placent la France dans cette position. Elles sont en effet quasiment toutes situées dans des points chauds de la biodiversité mondiale, c'est-à-dire des régions très riches en espèces mais également très menacées, car ayant perdu au moins 70% de leurs habitats naturels originels (Caraïbes, Océan Indien, Polynésie-Micronésie, Nouvelle-Calédonie). De nombreuses espèces menacées sont également présentes en Guyane et dans les Terres australes et antarctiques françaises.

Dans le contexte européen, la France métropolitaine apparaît comme le cinquième pays abritant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées (126) après l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la Grèce. Tout comme pour les collectivités d'outre-mer, cette situation est à corréler avec la richesse biologique de ces pays localisés en Méditerranée, autre point chaud de la biodiversité mondiale.

Parmi les espèces de métropole, le Vison d'Europe est classé "En danger", le Scarabée pique-prune "Vulnérable" et la Biscutelle de Rotgès, petite plante endémique de Corse, "En danger critique". En outre-mer, le Dugong présent à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie est classé "Vulnérable", la Tortue luth en Guyane et la Tortue imbriquée dans les Antilles françaises sont toutes deux "En danger critique". De nombreux oiseaux sont menacés, comme le Gallicolombe des Tuamotu en Polynésie française, "En danger critique", ou l'Albatros hurleur et le Gorfou sauteur dans les Terres australes, tous deux "Vulnérables". Chez les plantes, le Kaori rouge et le Kaori blanc, endémiques de Nouvelle-Calédonie, sont classés "Vulnérables", et le Bois de catafaille noir de La Réunion, "En danger critique".

La France porte ainsi une responsabilité de premier plan aux niveaux mondial et européen pour enrayer l'extinction de la biodiversité. A l'occasion de l'année 2010, décrétée Année internationale de la biodiversité par les Nations Unies, la France se doit de donner une nouvelle ambition à sa politique de préservation des espèces, à la hauteur des enjeux présents sur son territoire.

Pour affiner cet inventaire mondial, le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle se sont associés et ont lancé conjointement en 2007 l'élaboration d'une Liste rouge nationale des espèces menacées, afin d'évaluer le risque de disparition de chacune des espèces de notre territoire. Etabli conformément aux critères de l'UICN, ce projet est réalisé en collaboration avec les organismes publics et associatifs disposant d'une expertise et de données fiables sur la faune et la flore de France métropolitaine et d'outre-mer. La Liste rouge nationale vise à constituer un inventaire de référence sur les espèces pour identifier les priorités d'action, renforcer la sensibilisation et mesurer l'ampleur des enjeux et les progrès accomplis en France dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Contacts :

Sébastien Moncorps, Directeur
Tel. 01 47 07 78 58 / 06 73 86 87 29 / sebastien.moncorps@uicn.fr

Florian Kirchner, Chargé de programme "Espèces"
Tel. 01 40 79 48 09 / 06 89 29 72 89 / florian.kirchner@uicn.fr

Pour en savoir plus :

www.uicn.fr/Liste-rouge-France.html

www.iucnredlist.org